



Paris, le 28 août 2015

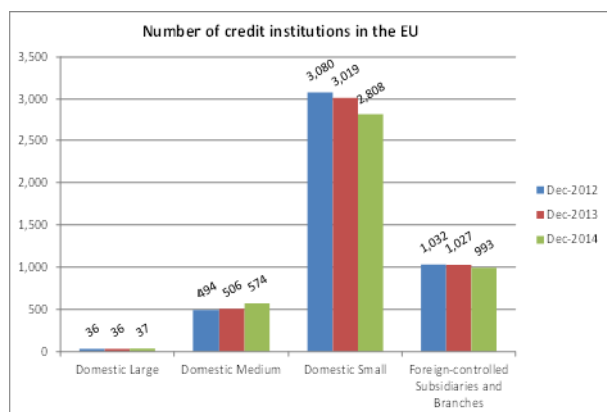
BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

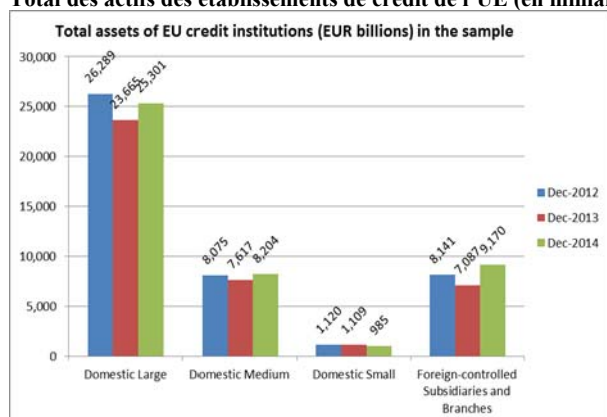
LA BCE PUBLIE LES DONNÉES BANCAIRES CONSOLIDÉES POUR DÉCEMBRE 2014

- L'intégration de données prudentielles nouvellement harmonisées enrichit l'analyse statistique.
- Nouvelle série de données établie à partir d'une définition harmonisée des créances douteuses.
- Le total des actifs des établissements de crédit de la zone euro a augmenté de 496 milliards d'euros en 2014, atteignant 28 085 milliards.

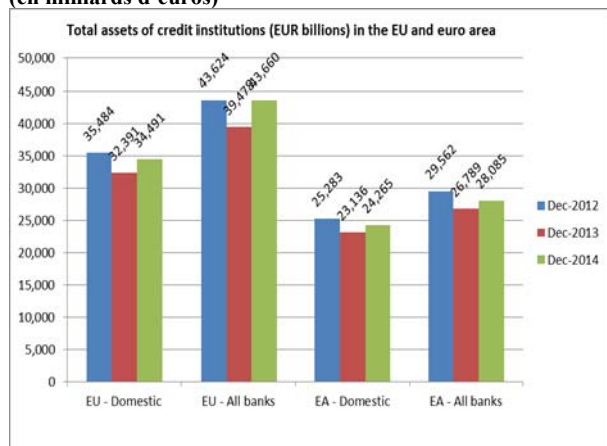
Nombre d'établissements de crédit dans l'UE



Total des actifs des établissements de crédit de l'UE (en milliards d'euros) inclus dans l'échantillon



Total des actifs des établissements de crédit dans l'UE et dans la zone euro (en milliards d'euros)



La Banque centrale européenne (BCE) a publié les données bancaires consolidées (*Consolidated Banking Data – CBD*) de décembre 2014, un ensemble de données relatives au système bancaire de l'UE sur une base consolidée. Par rapport aux précédents communiqués, les données bancaires consolidées publiées ce jour sont de bien meilleure qualité, grâce à l'accroissement substantiel de la disponibilité et de l'étendue des données prudentielles harmonisées pour l'ensemble de l'UE. Cela a été rendu possible par l'entrée en vigueur des normes techniques relatives au *reporting* prudentiel (*Implementing Technical Standards on Supervisory Reporting – ITS*) publiées par l'Autorité bancaire

européenne (ABE). En particulier, les indicateurs de la qualité des actifs ont été largement remplacés par de nouvelles données établies à partir d'une définition harmonisée des créances douteuses ainsi que par des informations clés concernant la *forbearance*. De nouvelles statistiques sont également publiées pour mesurer la liquidité, le financement et les actifs gagés.

Les données bancaires consolidées recouvrent des statistiques relatives aux différents États membres de l'UE ainsi qu'à l'ensemble de l'Union européenne et de la zone euro. Ces données portent sur 440 groupes bancaires et sur 3 972 établissements de crédit indépendants, et couvrent également 993 succursales et filiales sous contrôle étranger exerçant leur activité dans l'UE, soit la quasi-totalité des bilans du secteur bancaire de l'UE. Cet ensemble de données inclut un large éventail d'indicateurs de rentabilité et d'efficacité, d'indicateurs de bilan, de liquidité et de financement, d'indicateurs relatifs aux actifs gagés, aux évolutions des créances douteuses ainsi que des indicateurs d'adéquation des fonds propres et de solvabilité.

Le précédent cadre de données bancaires consolidées fournissait déjà un vaste ensemble de données et la continuité des informations et indicateurs clés a été assurée dans toute la mesure possible.

Les agrégats et indicateurs sont publiés pour l'intégralité de l'échantillon du secteur bancaire, qui recouvre des déclarants (sources de données) appliquant les normes IFRS ainsi que les normes ITS relatives au *reporting* prudentiel de l'ABE (IFRS-FINREP), des déclarants appliquant les normes comptables nationales ainsi que les normes ITS de l'ABE (GAAP-FINREP) et des déclarants n'appliquant pas du tout les normes ITS de l'ABE (Non-FINREP). Les agrégats et indicateurs sont également publiés pour des déclarants FINREP (déclarants IFRS-FINREP et GAAP-FINREP) ou des déclarants IFRS-FINREP, en fonction de la disponibilité des éléments sous-jacents.

Les données bancaires consolidées étant publiées pour la première fois sur la base du nouveau cadre de déclaration, elles doivent être considérées comme provisoires et sont susceptibles, dans certains cas, de faire l'objet de révisions. En outre, une courte phase de mise en place étant nécessaire, certaines données sont nécessairement incomplètes.

Les séries relatives aux groupes bancaires de l'UE sont disponibles sur une base transfrontière et transsectorielle, « transfrontière » désignant les succursales et filiales situées hors du marché national et « transsectorielle » recouvrant les filiales des groupes bancaires classées parmi les autres institutions financières. Les sociétés d'assurance ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Les données bancaires consolidées sont déclarées séparément pour trois catégories de taille de groupes bancaires nationaux (petits, moyens et grands). Des informations sont également fournies sur des institutions sous contrôle étranger exerçant leur activité dans les pays de l'UE.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter Stefan Ruhkamp au : +49 69 1344 5057.

Notes :

- Les données bancaires consolidées sont dans l'entrepôt de données statistiques (*Statistical Data Warehouse – SDW*) de la BCE. [<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=2018790>]
- Les données et des informations complémentaires relatives à la méthodologie servant de base à l'élaboration des données peuvent être consultées sur le site internet de la BCE à l'adresse suivante : <http://www.ecb.int/stats/money/consolidated/html/index.en.html>.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse et de l'Information numérique
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.